

AFFAIRE N° 9.

OBJET : ASSAINISSEMENT DE LA RIVE DROITE RIVIERE SAINT-DENIS
RUE DE LA REPUBLIQUE - RUE DE LA TORTUE - RUE DU PONT.

Le MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

La Municipalité de Saint-Denis sur proposition de la Commission des Travaux Publics envisage de réaliser la 2ème tranche d'assainissement des rues situées en rive droite de la Rivière Saint-Denis.

Le projet comporte la pose de réseaux d'eaux usées et eaux pluviales dans la rue de la République entre la rue du Pont et le Groupe Scolaire Jules Reydellet.

Le coût des travaux estimé à 2 000 000 F sera financé de la manière suivante :

- Subvention du Ministère de l'Intérieur.....	400 000 F
- C.D.C. 81.....	1 600 000 F
	<hr/>
	2 000 000 F

Je vous demande :

- d'adopter le projet présenté
- d'approuver le financement des travaux et de m'autoriser à solliciter auprès de Monsieur le Préfet la subvention du Ministère de l'Intérieur
- de m'autoriser à lancer l'appel d'offres et en cas d'appel infructueux à passer un marché avec l'entreprise la moins-disante.

Je mets la question aux voix.

*
*
ADOpte A L'UNANIMITE

*UU - St-Denis le 16 Juillet 1981
P/le Préfet
Le Secrétaire Général
Signé : Didier Aubert
Pour Copie Certifiée Conforme
de Chef de Bureau délégué
Signé : Jacques Lacoste*